

Jeudi 1^{er} septembre 2022

C'EST LA RENTRÉE

à Chaumes-en-Brie

1 Les petits travaux des grandes vacances

2 La tarification au taux d'effort

3 Les classes numériques

4 Infos restauration





Edito du maire

Mesdames, Messieurs,
Chers Parents,

il me tient à cœur par ce document numérique de m'adresser à vous en cette rentrée scolaire 2022-2023.

Comme vous le savez, ces dernières années ont été compliquées pour bon nombre d'entre nous et notamment pour la commune. Après avoir redressé les finances de la ville, sans augmentation d'impôts, nous subissons tout comme vous le choc de l'inflation. Augmentation des prestations repas de 10%, augmentation de l'énergie, ...

Devant la situation tendue de cette crise mondiale pour respecter leur engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale, tous les élus ont été contraints d'augmenter le tarif de la restauration scolaire qui n'avait pas été réévalué, à Chaumes, depuis plus de 10 ans.

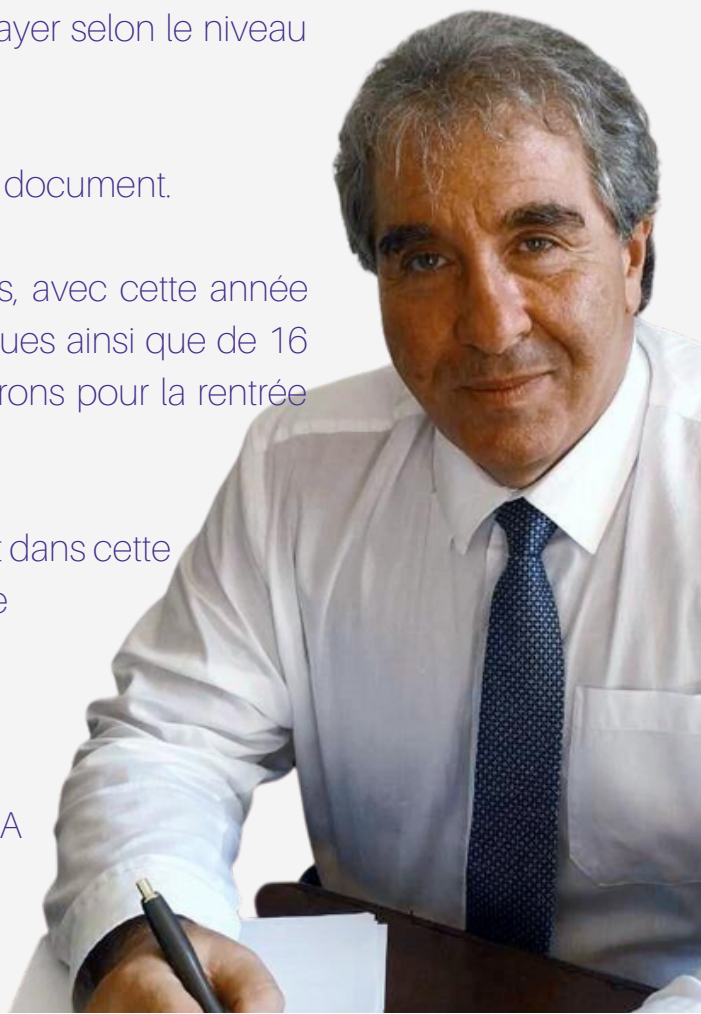
Cependant, nous avons souhaité limiter cette hausse par la mise en place du calcul du "taux d'effort", méthode qui permet de payer selon le niveau de ses ressources.

Vous trouverez la méthode de calcul à l'intérieur de ce document.

Pour autant, mon équipe maintient ses engagements, avec cette année l'installation dans quatre classes de tableaux numériques ainsi que de 16 tablettes. C'est une première étape et nous continuerons pour la rentrée prochaine, le même investissement.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer bientôt, et dans cette attente, je souhaite à vos enfants ainsi qu'à vous même une très belle rentrée scolaire.

Votre maire
François VENANZUOLA



1 - LES PETITS TRAVAUX DES GRANDES VACANCES



Des travaux exécutés par les services techniques de la ville durant un mois.

2 - LA TARIFICATION DE LA CANTINE AU TAUX D'EFFORT

À RETENIR

Depuis le début de l'année 2022, la commune supporte les augmentations suivantes :

Inflation + 5%

Achat des repas + 10%

Achat du pain + 9%

Personnel + 4%

et le prix du repas (3,50 €) est inchangé depuis 2012

À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE

Pour compenser la hausse des prix et pour plus d'équité, l'ensemble des élus du conseil municipal a voté un nouveau mode de tarification basé sur le "taux d'effort".

Ce dernier fixera le prix du repas en fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants.

TAUX D'EFFORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

LE CALCUL DU TAUX D'EFFORT S'EFFECTUE SUR LA BASE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- REVENUS DÉCLARÉS À LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)
- NOMBRE D'ENFANTS DÉCLARÉ À LA CAF
- COEFFICIENT FIXÉ EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS
- BARÈME DE TARIFS VOTÉ PAR LES ÉLUS QUI FIXE UN PRIX PLANCHER (3,60 €) ET UN PRIX PLAFOND (4,60 €).

COEFFICIENTS VOTÉS

NB D'ENFANTS	COEFFICIENT
1	0,1
2	0,0975
3 et plus	0,0950

TARIF DU REPAS =

$((\text{revenus annuels} / 12) \times \text{coefficient})$

100

MÉTHODE DE CALCUL

EXEMPLE N°1

Famille 2 enfants - revenus annuels 30 000 €

$((30\ 000\ € / 12) \times 0,0975) = 2,44\ €$ le tarif calculé est inférieur au tarif plancher

100

le tarif plancher de 3,60€ s'applique

EXEMPLE N°3

Famille 2 enfants - revenus annuels 70 000 €

$((70\ 000\ € / 12) \times 0,0975) = 5,69\ €$

100

le tarif calculé est supérieur au tarif plafond

le tarif plafond de 4,60€ s'applique

Famille 1 enfant - revenus annuels 50 000 €

$((50\ 000\ € / 12) \times 0,1) = 4,17\ €$

100

le tarif calculé est entre le tarif plancher et le tarif plafond

le tarif sera de 4,17 €

EXEMPLE N°2



3 - LES CLASSES NUMÉRIQUES

classes de l'école élémentaire ont été équipées en tableaux numériques qui viennent en complément des outils existants. Ainsi, les classes de Mesdames Élodie Blond, de Rozenn Dimitroff, d'Aurélie Offroy et d'Élise Quenoil passent en système numérique.

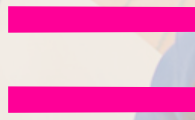
L'objectif étant que toutes les classes en soient pourvues pour la rentrée 2023.

ordinateurs portables pour les enseignants des classes numériques.





tablettes reliées en wifi aux tableaux numériques ainsi qu'à l'ordinateur de l'enseignant.



36 500 €uros
investis

dont 66% de subventions



4 - INFOS RESTAURATION

Dès la rentrée, les deux services de la restauration seront modifiés.

MATERNELLES

Un service unique avec cinq encadrants à leur côté. Ces encadrants assistent les enfants tout au long du repas.

ÉLÉMENTAIRES

Un service par roulement permettant une meilleure fluidité réduisant ainsi l'attente et le bruit, pour le bien-être des enfants.



Enfin, durant cette année scolaire, nous testerons une table antibruit pour les maternelles, avant de faire l'investissement de 11 tables pour la rentrée 2023

BESOIN D'INFOS ?

Appelez Christel au :
06.66.00.22.89

Directeur de la publication :

François VENANZUOLA

Rédaction :

Maurice POLLET - Christel LEDAN

Crédits photos :

Mairie de Chaumes-en-Brie / CANVA

Réalisation : Maurice POLLET

